LES SERVICES DU CRER 2026

information

conseil

formation

expertise

LE CRER AU SERVICE ...

FICHE 1 ... DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

FICHE 2 ... DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

FICHE 3 ... DE LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

FICHE 4 ... DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

FICHE 5 ... DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS

FICHE 6 ... DE LA FORMATION

FICHE 7 ... DES MAÎTRES D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE DE LEUR TRAVAUX

FICHE 8 ... DE L'ENERGIE CITOYENNE AVEC DEMOSOL

Le CRER compte **plus de 25 ans d'expérience dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.**

Son engagement "de longue date" pour la transition énergétique **permet de rassembler des connaissances et des compétences au service de tous les acteurs de la société** : habitants, élus, prescripteurs, entrepreneurs, etc.

La "personnalité" du CRER par des conseils objectifs et indépendants, **va vous faciliter le passage à l'acte et vous aider à réussir votre opération de transition énergétique.**

L'Ademe, l'Europe et la Région Nouvelle-Aquitaine sont des partenaires historiques du CRER. Avec eux, le CRER apporte un service de proximité aux consommateurs d'énergie sur des thématiques de chaleur et d'électricité renouvelable.

Le CRER déploie également des missions attendues sur les territoires telles que :

- de l'animation des plateformes de la rénovation énergétique,
- de l'ingénierie et de l'animation de formations techniques et certifiantes.
- de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opérations de travaux,
- de services d'évaluations et d'audits d'installations existantes.

Ce catalogue des services du CRER décrit le contenu des programmes d'animation, des services et des modalités d'accès.

information conseil formation expertise

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE CRER AU 05 49 08 24 24 - CONTACT@CRER.INFO OU WWW.CRER.INFO

FICHE 1

AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2026

A
B
C
D
E
G

Le CRER fait partie du **réseau des Espaces conseils France Rénov'** et assure une **mission de service public,** visant à conseiller et accompagner en matière de rénovation énergétique des logements individuels et collectifs. Ce service dispense des conseils gratuits et conserve sa neutralité et son objectivité vis-à-vis des artisans ou des fournisseurs d'énergie.

SERVICES
FRANCE RÉNOV'
MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'
AUDIT RGE

1 ÉQUIPE
DE 10 CONSEILLERS EN ENERGIE
SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

CIBLES
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
COPROPRIÉTAIRES

NOUVEAUTÉ 2026
MA PRIME LOGEMENT DÉCENT
MA PRIME ADAPT'

FRANCE RENOV'

France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'État avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Le CRER fait partie du réseau des Espaces conseils France Rénov' qui est là pour conseiller gratuitement les propriétaires et pour les aider à construire un projet sur-mesure, adapté à leurs besoins.

☐ **Je sollicite le CRER pour être aidé dans mon programme de rénovation énergetique de l'habitat.**

CRER - SIÈGE (79)
05 49 08 24 24
contact@crer.info

CRER - LITTORAL (17)
05 49 08 24 24
contact@crer.info

CRER - LIMOUSIN (87)
05 55 36 34 25
contact@crer.info

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR L'ANIMATION DES PLATEFORMES DE RÉNOVATION DE L'HABITAT

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

PACTE TERRITORIAL – FRANCE RÉNOV'

Depuis le 1er janvier 2025, la réforme de la contractualisation entre l'Etat (ANAH) et les collectivités territoriales propose un cadre renouvelé pour la mise en œuvre du service public de rénovation de l'habitat (SPRH). L'objectif est de proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur l'ensemble du territoire et accessible à toute la population.
Cette nouveauté permet une couverture plus large des missions de la plateforme France Rénov' avec l'ajout des thématiques sur l'adaptation et le traitement de l'habitat dégradé en complément du volet énergétique.

Le CRER accompagne les collectivités souhaitant favoriser les rénovations ambitieuses, combattre la précarité énergétique et maintenir une économie du bâtiment dynamique sur leur territoire.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

☐ **Je sollicite le CRER pour mettre en place une animation pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, sur l'ensemble de mon territoire (service de conseils personnalisés, permanences délocalisées, animations diverses…)**

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' 2026

SUR DEVIS

Le CRER fait partie du réseau Mon Accompagnateur Rénov'.
L'agrément de Mon Accompagnateur Rénov' est délivré par l'Anah et certifie la neutralité de l'accompagnateur vis-à-vis des travaux et des entreprises pouvant les réaliser. L'accompagnateur Rénov' est chargé d'assister les ménages à toutes les étapes de leur projet de rénovation globale. Cet accompagnement est obligatoire pour les ménages (toutes catégories de ressources confondues) souhaitant mobiliser les aides financières pour la rénovation performante de leur habitat.

Nouveauté 2026 : Le CRER se dote de nouvelles compétences dans la lutte contre l'habitat dégradé et indigne. **Cet agrément MAR Renforcé nous permettra, en 2026, d'accompagner les ménages dans le cadre de Ma Prime Logement Décent.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' FRANCE RÉNOV'

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable

MISSIONS DE L'ACCOMPAGNATEUR RENOV'

- Définition des travaux : visite, diagnostic, préconisations de travaux adaptés,
- Conseils pour la sélection des entreprises et choix des devis,
- Appui aux démarches administratives ,
- Aide spécifique pour les ménages en situation de précarité,
- Mobilisation des financements,
- Conseils en fin de chantier.

RAYON D'ACTIONS EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Deux-Sèvres
- Vienne
- Charente-Maritime
- Charente
- Haute-Vienne
- Creuse
- Corrèze

ACCOMPAGNATEUR DANS LE CADRE DE MA PRIME ADAPT' 2026

Le CRER disposera, en 2026, de l'agrément de l'Anah pour accompagner les ménages dans leurs projets d'adaptation au vieillissement ou au handicap. Cet agrément, délivré par l'Anah, certifie la neutralité de l'accompagnateur vis-à-vis des travaux et des entreprises susceptibles de les réaliser. Le CRER est ainsi chargé d'assister les ménages à toutes les étapes de leur projet d'adaptation et de les sensibiliser afin de permettre un maintien à domicile en toute sécurité.

MISSIONS DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Définition des travaux : visite du logement, diagnostic d'adaptation et d'accessibilité, préconisation de travaux adaptés,
- Le cas échéant, sollicitation d'un ergothérapeute pour accompagner le diagnostic,
- Conseils pour la sélection des entreprises et le choix des devis,
- Appui aux démarches administratives,
- Mobilisation des financements nationaux et locaux,
- Accompagnement à la prise en main du logement rénové.

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

☐ ***Je souhaite être recontacté par le CRER pour un accompagnement***

FICHE 2

AU SERVICE DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

2026

La chaleur renouvelable est un pilier de la transition énergétique. Elle définit les énergies renouvelables thermiques, c'est-à-dire le **bois énergie (chaudière à granulés ou à plaquettes), le solaire thermique, la géothermie (sur nappe ou sur sondes), l'utilisation de la chaleur fatale et le développement de réseaux de chaleur associés à des unités de production de chaleur renouvelable**.
Ces différentes énergies peuvent être utilisées pour produire de l'eau chaude pour chauffer des bâtiments, de l'eau chaude sanitaire ou bien de l'eau de process (séchage...).

1 ÉQUIPE
DE 7 RÉFÉRENTS
SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

CIBLES
COLLECTIVITÉS
ENTREPRISES
ASSOCIATIONS, ETC.

ENERGIES RENOUVELABLES
BOIS ENERGIE
SOLAIRE THERMIQUE
CHALEUR FATALE
GÉOTHERMIE

SERVICES +
CLUB DES USAGERS DE CHAUFFERIES BOIS
VISITES TECHNIQUES ET AUDITS D'INSTALLATIONS

© Canva

PROGRAMME D'ANIMATION REGIONAL CHALEUR RENOUVELABLE THERMIQUE

Le programme d'animation régional est opérationnel depuis de nombreuses années en Nouvelle-Aquitaine. Il permet au CRER, **avec le soutien de l'ADEME**, de faire connaitre les filières aux acteurs du territoire et d'accompagner les porteurs de projets dans l'aide à la décision. Le programme en cours, qui se poursuit en 2026, permet notamment :

- La réalisation d'études préalables en bois énergie, solaire thermique ou chaleur fatale,
- Des visites de découverte de site équipé en « chaleur renouvelable »,
- La réalisation de réunions d'information sur les filières et les opportunités chaleur renouvelable,
- L'information et le conseil pour les porteurs de projets,
- Le conseil et l'accompagnement technique des acteurs du territoire,
- Le soutien des filières et de leur développement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vous pouvez solliciter le CRER sur <u>simple adhésion</u>, pour bénéficier de cet accompagnement.

UN OUTIL POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'Ademe ont souhaité la conduite d'une analyse multi-énergies renouvelables en amont de toute démarche de projet de recours à la chaleur renouvelable. Dans le but de considérer les solutions renouvelables dès le stade de l'idée, le CRER a développé un outil d'analyse multi-ENR chaleur renouvelable.

GRATUIT
EN QUELQUES

© Commune de Cerizay

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

ANIMATIONS CHALEUR RENOUVELABLE
REUNION D'INFORMATION, VISITES DE SITES EXEMPLAIRES...

GRATUIT

La tenue d'une animation permet de présenter les solutions techniques, d'expliquer les opportunités de chaque solution, d'exposer les accompagnements techniques disponibles et de préciser comment s'engager concrètement. Elle peut s'adresser aux élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, associations, bailleurs, établissements de santé, etc.

© CRER

☐ **Je sollicite le CRER pour participer ou m'accompagner à mettre en place une animation sur mon territoire.**

ETUDE D'OPPORTUNITÉ
BOIS ÉNERGIE, SOLAIRE THERMIQUE OU CHALEUR FATALE

SUR SIMPLE ADHÉSION

L'étude d'opportunité permet d'étudier la faisabilité technique, économique et environnementale d'un projet de chaleur renouvelable. Avec le rapport d'étude présentant la solution technique, une évaluation du coût du projet ainsi que les aides potentielles, elle facilite la prise de décision et permet un engagement serein dans la conduite du projet.

☐ **Je souhaite une étude d'opportunité technique et économique**

☐ *bois énergie* ☐ *solaire thermique* ☐ *chaleur fatale* ☐ *réseau de chaleur*

AIDE À LA DÉCISION
POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

SUR SIMPLE ADHÉSION

L'assistance a pour objectif d'analyser le potentiel de la chaleur renouvelable et de construire une stratégie de développement sur son patrimoine ou son territoire.

☐ **Je souhaite un RDV avec le CRER pour construire une stratégie sur l'animation de mon territoire et les potentiels.**

VISITE TECHNIQUE ET AUDIT D'INSTALLATION
BOIS ÉNERGIE, SOLAIRE THERMIQUE OU CHALEUR FATALE

La visite technique ou l'audit permet de bénéficier d'un avis externe et d'une analyse du fonctionnement d'une installation existante.

☐ **Je sollicite le CRER pour auditer un équipement de production de chaleur renouvelable**

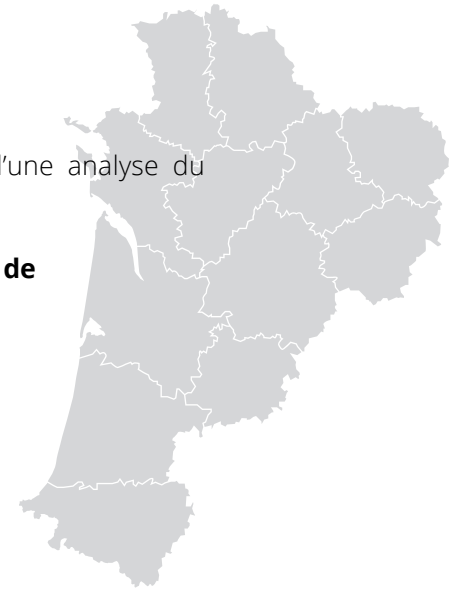

© Canva

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CRER - Siège
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24

CRER - Littoral
4 Quai de Marans
17000 LA ROCHELLE
05 49 08 24 24

CRER - Limousin
37 Rue Barthélémy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 55 36 34 25

FICHE 3

AU SERVICE DE LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

2026

La géothermie de surface (ou géothermie de minime importance) utilise l'énergie présente dans le sous-sol à une profondeur variant de quelques mètres jusqu'à 200 mètres. Selon les caractéristiques du sous-sol, l'énergie est récupérée dans l'eau prélevée (et réinjectée) dans les nappes souterraines ou bien à l'aide de sondes géothermiques (système d'échange de chaleur avec le sol). **Disponible sur tout le territoire, la géothermie de surface associée à une pompe à chaleur est une solution idéale pour chauffer mais aussi pour rafraichir des bâtiments neufs ou rénovés.**

PROGRAMME D'ANIMATION REGIONALE
GEOTHERMIE DE MINIME IMPORTANCE

1 ÉQUIPE
DE 4 CONSEILLERS EN GÉOTHERMIE SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE NORD

CIBLES
COLLECTIVITÉS
ENTREPRISES
ASSOCIATIONS, ETC.

SERVICES +
SENSIBILISATIONS
RÉUNIONS D'INFORMATIONS
ETUDES
NEWSLETTERS...

PARTENAIRES
ADEME
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
ALEC 33, AFPG, BRGM ...

LIVRETS "GÉOTHERMIE"
DÉPARTEMENTAUX
EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

CONTACTEZ NOUS POUR PLUS DE DÉTAILS !

PROGRAMME D'ANIMATION REGIONALE EN GÉOTHERMIE DE SURFACE

GRATUIT

Avec le financement des autorités publiques que sont l'ADEME, l'Europe et la Région Nouvelle-Aquitaine, le CRER et l'ALEC 33 animent **depuis 2022** un programme régional d'information, de sensibilisation et de soutien **à la géothermie de surface.**

Vous pouvez solliciter le CRER gratuitement pour bénéficier de ces accompagnements.

Il permet :

- D'informer et de sensibiliser sur la géothermie et ses principales technologies permettant la production de chaleur renouvelable (réunions, webinaires, visites de sites, etc.),
- De susciter et faire émerger des projets d'installations géothermiques auprès des porteurs potentiels (entreprises, collectivités, etc.),
- De réaliser des études d'opportunité en géothermie,
- D'apporter un conseil en phase de développement de projets d'installations géothermiques,
- De conseiller sur les aspects juridiques et financiers pour le montage des projets,
- De suivre le développement des installations en fonctionnement au niveau régional,
- De participer au niveau local à la structuration et à la montée en compétences des acteurs du territoire et des parties prenantes de la filière, en lien avec les professionnels.

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

RÉUNION D'INFORMATION OU WEBINAIRE
OPPORTUNITÉS SUR LA GÉOTHERMIE DE SURFACE SUR NAPPE OU SUR SONDES

GRATUIT

La tenue d'une réunion ou d'un webinaire permet de présenter les solutions techniques, d'expliquer les opportunités de chaque solution, d'exposer les accompagnements techniques disponibles et de préciser les étapes pour s'engager concrètement.

☐ **Je sollicite le CRER pour participer ou m'accompagner à mettre en place une animation sur mon territoire.**

VISITE DE DÉCOUVERTE ET DE PRÉSENTATION D'UN SITE ÉQUIPÉ EN « GÉOTHERMIE » OU D'UN CHANTIER DE FORAGE GÉOTHERMIQUE

GRATUIT

Organiser une visite d'installation permet de découvrir une ou plusieurs réalisations concrètes en géothermie afin d'identifier les enjeux liés à la mise en œuvre d'un projet, d'obtenir les explications techniques sur le fonctionnement des équipements et d'échanger avec des usagers.
Cibles : élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, associations, bailleurs, établissements de santé, etc.

☐ **Je sollicite le CRER pour participer ou m'accompagner à organiser une visite**

AIDE À LA DÉCISION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

GRATUIT

Cette assistance vise à conseiller, sur les aspects juridiques et financiers, pour le montage des projets en géothermie (pour les collectivités, animateurs CCRT, TEPOS, CEP, PCAET…).

☐ **Je souhaite un RDV avec le CRER pour échanger sur l'animation et les projets en géothermie de mon territoire**

ETUDE D'OPPORTUNITÉ
EN GÉOTHERMIE DE SURFACE

GRATUIT

L'étude d'opportunité permet d'apprécier la faisabilité technique, économique et environnementale d'un projet en géothermie de surface, faciliter la prise de décision et permettre un engagement serein dans le projet.

☐ **Je souhaite une étude d'opportunité technique et économique**

© CRER

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CRER - Siège
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24

CRER - Littoral
4 Quai de Marans
17000 LA ROCHELLE
05 49 08 24 24

CRER - Limousin
37 Rue Barthélémy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 55 36 34 25

FICHE 4

AU SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

2026

L'électricité renouvelable dispose d'un potentiel important pour électrifier et décarboner nos usages, apporter une stabilité au prix de l'électricité et favoriser le développement local. Pour la filière éolienne, cela passe par un développement de projets éoliens équilibrés sur le territoire, planifiés par des élus locaux et assurant des retombés économiques importantes et durables. La filière photovoltaïque doit être développée en saisissant les opportunités liées aux incitations tarifaires, à l'autoconsommation, aux obligations sur bâtiment et parking et en accompagnant des projets agrivoltaïques concertés et partagés.

1 ÉQUIPE
DE 6 RÉFÉRENTS EN ÉLECTRICITÉ SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

CIBLES
COLLECTIVITÉS
ENTREPRISES
ASSOCIATIONS, ETC.

SERVICES +
AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
DEMOSOL

PROGRAMME D'ANIMATION REGIONALE
LES GÉNÉRATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

ACCOMPAGNEMENT
ETUDES PRÉALABLES EN PHOTOVOLTAÏQUE
SERVICE PMO

PROGRAMME D'ANIMATION REGIONALE LES GÉNÉRATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

La mise en place du réseau régional de conseillers techniques "les Générateurs" permet d'**accompagner gratuitement les collectivités dans la phase amont de développement des projets en énergies renouvelables électriques.**

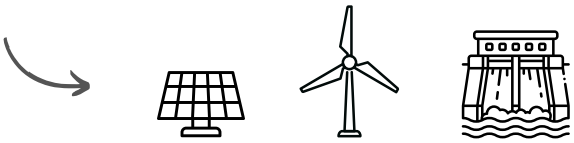

- ☐ Développer une stratégie territoriale autour de l'éolien, du photovoltaïque et de l'hydroélectricité,
- ☐ Demander un soutien en ingénierie spécifique sur les questions de l'éolien et/ou photovoltaïque et/ou de l'hydroélectricité,
- ☐ Renforcer le dialogue territorial,
- ☐ Être informé sur les différents montages de projets possibles,
- ☐ Monter en compétence sur les trois filières électriques,
- ☐ Donner un avis aux sollicitations de développeurs pour la mise en place de projets éoliens, photovoltaïques ou d'hydroélectriques sur du foncier public ou privé.

Vous pouvez solliciter le CRER gratuitement pour bénéficier des accompagnements proposés par les Générateurs.

LES GÉNÉRATEURS

Avec le soutien

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
RÉGION Nouvelle-Aquitaine

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

ETUDE DE POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE

SUR SIMPLE ADHÉSION

© CANVA

L'étude de potentiel photovoltaïque proposée par le CRER est la première étape pour identifier le potentiel de production photovoltaïque du patrimoine d'une collectivité ou d'une entreprise et identifier les opportunités d'autoconsommation collective

- **Objectifs :** étudier la faisabilité technique, économique et environnementale d'un projet photovoltaïque. Faciliter la prise de décision et permettre un engagement serein dans le projet.
- **Cibles :** départements, communautés de communes, agglomérations, communes, entreprises, établissements de santé, bailleurs, associations, etc.
- **Livrable :** rapport d'étude de potentiel présentant la solution technique et l'évaluation du coût du projet.

☐ **Je souhaite une étude technique et économique en photovoltaïque sur mon patrimoine bâti et/ou foncier (vente et autoconsommation)**

PERSONNE MORALE ORGANISATRICE OPÉRATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

SUR SIMPLE ADHÉSION

Le CRER propose un service de PMO (Personne Morale Organisatrice) gratuit pour l'ensemble de ses adhérents, facilitant la mise en place de l'autoconsommation collective.

- **Objectifs :**
  - Permanence téléphonique pour expliquer et informer sur l'état de l'opération,
  - Réalisation d'un bilan régulier de l'opération d'autoconsommation collective,
  - Suivi de l'évolution de la convention d'autoconsommation collective,
  - Modification des bâtiments participants à l'opération sur demande de l'adhérent,
  - Conseil technique et économique sur l'évolution de l'opération.
- **Cibles :** départements, communautés de communes, agglomérations, communes, entreprises, établissements de santé, bailleurs, associations, etc.
- **Livrable :** bilan annuel du suivi de l'opération en autoconsommation collective patrimoniale.

☐ **Je souhaite bénéficier des services de Personne Morale Organisatrice d'opération d'autoconsommation collective**

2025

→ **96** ÉTUDES D'AIDE À LA DÉCISION AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, DES ENTREPRISES, ETC.

→ **23** GESTIONS D'OPÉRATION EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE EN TANT QUE PERSONNE MORALE ORGANISATRICE (PMO)

© CRER

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CRER - Siège
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24

CRER - Littoral
4 Quai de Marans
17000 LA ROCHELLE
05 49 08 24 24

CRER - Limousin
37 Rue Barthélémy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 55 36 34 25

FICHE 5

AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES COLLECTIVITÉS

2026

Le CRER accompagne, depuis plus de 25 ans, des collectivités locales du territoire dans le développement de programmes en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Il observe que la gestion de l'énergie, dans un contexte budgétaire serré, est facilitée **lorsque la collectivité est partie prenante des actions de diagnostics et de planification des plans de travaux**.

1 ÉQUIPE
DE 4 RÉFÉRENTS EN ÉFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

THÈMES
ÉFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
PATRIMOINE BÂTI
ÉCLAIRAGE PUBLIC

MISSIONS
ACCOMPAGNER
FORMER
ASSISTER

+ 270 ACCOMPAGNEMENTS DE COMMUNES

ASSISTANCE D'URGENCE AUX ACTIONS DE GESTION DE L'ÉNERGIE DANS LA COMMUNE

SUR SIMPLE ADHÉSION

L'actualité énergétique et réglementaire nous oblige désormais à agir sur les bâtiments publics qui consomment souvent trop d'énergie inutilement.
La rénovation énergétique de ces derniers vous permettra de faire des économies d'énergie, gagner en confort d'usage, préserver votre patrimoine public et valoriser vos biens immobilier.

- ☐ *Je souhaite être contacté par le CRER pour être accompagné pour le montage des dossiers d'aides financières aux travaux d'économies d'énergie (CEE, ...)*
- ☐ *Je souhaite être accompagné par les techniciens du CRER pour une meilleure gestion de la régulation et de la programmation des équipements consommant de l'énergie*
- ☐ *Je souhaite être aidé par le CRER pour un conseil avisé en matière de rénovation énergetique des bâtiments*

© CANVA

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CRER - Siège
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24

CRER - Littoral
4 Quai de Marans
17000 LA ROCHELLE
05 49 08 24 24

CRER - Limousin
37 Rue Barthélémy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 55 36 34 25

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

ACCOMPAGNEMENT À LA MAITRISE DE L'ENERGIE DANS LES COLLECTIVITÉS SUR LEUR PATRIMOINE (AMEC)

SUR DEVIS

La mission du CRER, appelée **Assistance à la Maîtrise de l'Energie dans les Collectivités** (AMEC), est proposée à l'échelle d'un territoire ou groupement de communes. Elle vise à assister la collectivité durant 3 ans pour développer une compétence interne (binôme agent/élu) permettant de diagnostiquer le patrimoine bâti et l'éclairage public, être un soutien aux prises de décision, et coordonner et suivre les actions de travaux.

Objectifs :

- optimiser son budget énergie tout en améliorant le confort des utilisateurs des bâtiments communaux,
- réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public,
- produire son énergie par le biais des ressources énergétiques renouvelables (ou alternatives) présentes sur son territoire,
- renforcer les compétences du service technique de la collectivité en matière d'énergie,
- contribuer à la réussite des engagements sur la transition énergétique du territoire.

☐ ***Je souhaite être contacté par le CRER pour être accompagné à la maîtrise de l'énergie de mon patrimoine.***

ANNÉE 1

- Mise en place du binôme référent élu/agent
- Formation "énergie dans la commune"
- Accompagnement au diagnostic énergétique du patrimoine communal (bâtiment et éclairage public)
- Présentation des résultats au conseil municipal

ANNÉE 2

- Lancement immédiat des actions gratuites de sobriété et d'efficacité énergétique
- Définition et planification du plan de travaux communal
- Lancement du programme de travaux
- Formations techniques « à la carte »

ANNÉE 3

- Aide à la conduite des opérations de travaux
- Mise en place de l'outil de suivi et d'évaluation des résultats (confort, dépenses, kWh...)
- Animation pour la continuité du programme

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR UN ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Pays des jardins Ruffecois

Île d'Oléron Communauté de Communes

Haut Val de Sèvre Communauté de Communes

niort agglo Agglomération du Niortais

FICHE 6

AU SERVICE DE LA FORMATION

2026

Dispensateur de formation certifié Qualiopi, le CRER intervient en formations initiales et continues sur les thèmes de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
Sa démarche labellisée permet d'offrir un service complet qui répond aux attentes de différents publics : professionnels du bâtiment, collectivités, maitres d'œuvres, scolaires ou universitaires...

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Action de formation

Le CRER accompagne de nombreux partenaires et **délivre principalement des formations de professionnalisation ou de qualification, adaptées** aux exigences et contraintes des métiers. Il conçoit et dispense également des formations dites « de perfectionnement »

Agrément QualiEnR Formation

Nos **plateformes pédagogiques** fixes et mobiles permettent de proposer un apprentissage «par le geste » et de mettre la pratique au centre de nos méthodes pédagogiques.

PÔLE FORMATION
FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

1 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE
1 RESPONSABLE DE FORMATION
1 ASSISTANTE AUX STAGIAIRES
10 FORMATEURS EXPERTS

CIBLES
COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, PROFESSIONNELS, UNIVERSITAIRES, ETC.

FORMATIONS QUALIFIANTES POUR LES PROFESSIONNELS

QualiPv Formation · QualiSol Formation · QualiBois Formation · QualiPac Formation

FORMATIONS D'ACQUISISTION, D'ENTRETIEN OU DE PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

720
STAGIAIRES EN 2025

© CRER

☐ **Je sollicite le service formation pour avoir des informations complémentaires et recevoir le catalogue des formations du CRER .**

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
CRER - SERVICE FORMATION
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 99 15
formation@crer.info

INFOS ET INSCRIPTION
EN QUELQUES CLICS

www.crer.fr

ZOOM SUR LES ACTUALITES

PRISE EN CHARGE POSSIBLE PAR LES FONDS DE FORMATION

MODULES "SPÉCIAL COLLECTIVITÉS" :

- Développer le photovoltaïque sur du foncier public et sur du patrimoine bâti,
- Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables,
- Maitriser sa consommation d'énergie dans les bâtiments,
- Connaître et comprendre les mécanismes de financement des projets d'ENR ou d'améliorations thermiques,
- Gérer ses consommations d'énergie et optimiser ses achats,
- Planifier les travaux pour la transition énergétique dans la commune...

© CRER

MODULES TECHNIQUES :

- Conduire et exploiter une chaufferie bois et des réseaux de chaleur,
- Exploiter un réseau de chaleur ENR,
- Conduite d'une installation de géothermie
- ...

Pour découvrir nos formations et les modalités d'inscription, rendez-vous en flashant le QR code.

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
CRER - SERVICE FORMATION
8 rue Jacques Cartier
Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 99 15
formation@crer.info

INFOS ET INSCRIPTION
EN QUELQUES CLICS

www.crer.fr

© CRER

FICHE 7

AU SERVICE DES MAÎTRES D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE DE LEURS TRAVAUX

2026

La mission de l'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** (AMO) est d'accompagner le maître d'ouvrage dans la conduite de son opération. Elle permet de s'assurer d'un point essentiel : que les choix techniques réalisés pendant l'avancement de l'opération permettent de respecter le programme initial et d'atteindre les objectifs initialement fixés.
Selon les attentes du maître d'ouvrage, le CRER vous propose une assistance « à la carte » pour l'ensemble des phases d'un projet.

Le CRER propose également des accompagnements sur mesure pour faciliter le développement des filières d'énergie renouvelable.

ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE (MISSION AMO)

SUR DEVIS

CHALEUR RENOUVELABLE
ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du CRER est une mission d'accompagnement personnalisé des projets des collectivités territoriales et des entreprises. Elle vise à assister le porteur de projet pendant toutes ou parties des phases de son projet :

- démarches juridiques et administratives,
- consultation des Maîtrises d'Œuvre et des entreprises,
- conception de l'opération,
- suivi de chantier,
- réception des installations,
- suivi et analyse du fonctionnement des installations.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE THÉMATIQUE +

SUR DEVIS

Liste non exhaustive

- animation des Contrats de Chaleur Renouvelable Territoriaux,
- accompagnement à l'autoconsommation collective,
- analyse de la performance d'une installation,
- élaboration des contrats d'approvisionnement bois,
- élaboration des contrats d'exploitation,
- analyse de combustible biomasse,
- expertise technique,
- création d'outils ou de guides sur les filières en énergie renouvelable.

Nouveauté 2026 : **Assistance technique pour la mobilisation des aides financières, et notamment des certificats d'économies d'énergie (CEE).**

☐ ***Je souhaite être recontacté par le CRER pour une assistance à maîtrise d'ouvrage ou un accompagnement technique thématique+.***

VOS CONTACTS

CENTRE RÉGIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CRER - Siège

8 rue Jacques Cartier Z.A de Baussais
79260 LA CRECHE
05 49 08 24 24 - contact@crer.info

CONTACTEZ NOUS POUR PLUS DE DÉTAILS !

FICHE 8

AU SERVICE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

2026

démosol
LE SOLAIRE EN COMMUN

A l'initiative du CRER en 2016, la **SAS Démosol** a été créée pour le développement d'installations photovoltaïques en associant les acteurs du territoire (citoyens, collectivités et entreprises).

En rejoignant le collectif Démosol, vous :

- **bénéficiez** d'un placement éthique, sécurisé et rentable,
- **participez** au développement des énergies renouvelables et ainsi agissez à votre échelle sur les enjeux environnementaux,
- **développez** des ressources et des emplois locaux.

NOMBRE DE PROJETS
32 INSTALLATIONS RÉALISÉES OU EN COURS

OPÉRATIONS EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
6 OPÉRATIONS

EUROS INVESTIS
1 500 000€ POUR LA CITOYENNETÉ ÉNERGÉTIQUE

www.demosol.fr

INFOS
EN QUELQUES CLICS

FONCTIONNEMENT DE DÉMOSOL
ILLUSTRATION DU DISPOSITIF

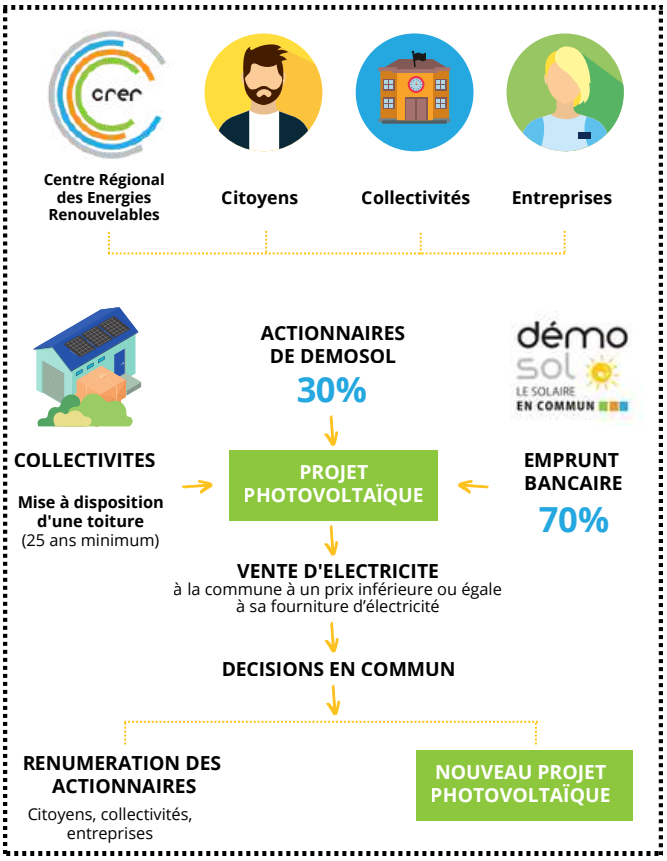

RETOUR D'EXPÉRIENCE
ÉCOLE D'AVAILLES EN CHÂTELLERAULT
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE (86)
AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

FICHE REX : **ici**
ou sur www.crer.info/photovoltaique/

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO

crer EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉNERGIES RENOUVELABLES

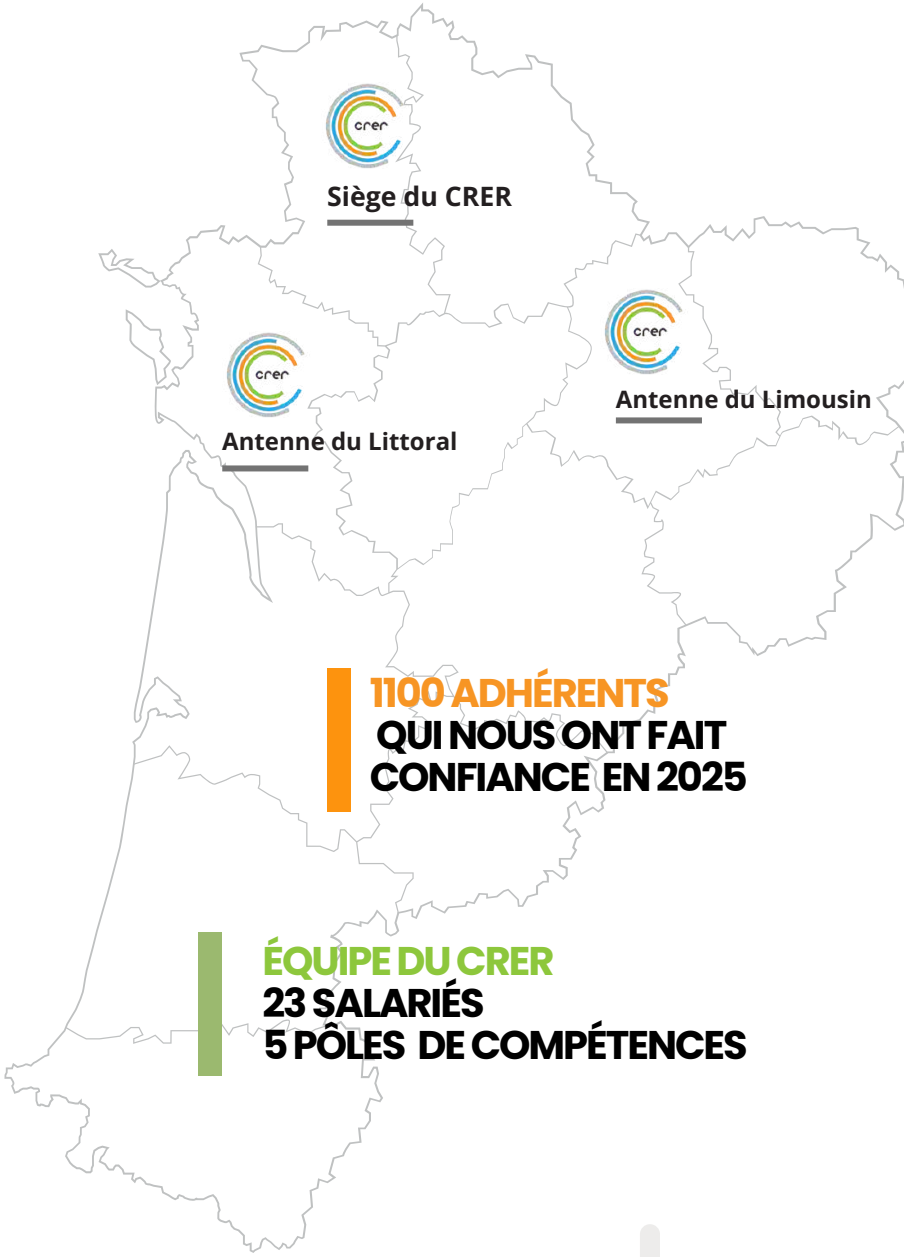

RECONNU DEPUIS PLUS DE 25 ANS...

...en région Nouvelle Aquitaine, le CRER s'appuie sur **son expertise**, **son savoir-faire** et **son vaste réseau de partenaires**.

OBJECTIFS

Informer, **conseiller** et **accompagner** les acteurs du territoire en Région Nouvelle-Aquitaine vers une transition énergique et écologique **en réduisant les émissions de CO_2**, en **améliorant l'efficacité énergétique**, en **maîtrisant l'énergie** et en **développant des énergies renouvelables.**

1100 ADHÉRENTS
QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE EN 2025

ÉQUIPE DU CRER
23 SALARIÉS
5 PÔLES DE COMPÉTENCES

Pour économiser l'énergie et recourir aux énergies renouvelables, le **CRER** c'est :

UN SERVICE DE PROXIMITÉ
pour animer et accompagner
UN CENTRE DE RESSOURCES
d'informations et de conseils
UN OUTIL D'AIDE
à la décision et à la conduite des projets
UN OUTIL DE FORMATION
et d'expertise

LES CIBLES

Particuliers, copropriétés, collectivités, artisans, entreprises, industriels, professionnels du bâtiment, bailleurs sociaux, agriculteurs...

POUR PLUS D'INFORMATIONS - CONTACT@CRER.INFO